

# La question du figement formel dans les proverbes baoulé

Koffi Joël KOUAKOU y Jean Marc YAO YAO  
*Université Félix Houphouët Boigny (UFHB, Abidjan, Cocody, Côte d'Ivoire)*  
etudkkouakou.unifhb2014@gmail.com, etudkyao.unifhb2014@gmail.com

Recibido: 27/3/2018 | Aceptado: 20/4/2018

Résumé

Cet article a pour but de montrer que les proverbes ne sont pas des énoncés totalement figés. En fait, certaines variations observables dans l'énoncé proverbial semblent contredire la thèse de leur essence figée. Ce travail s'inscrit donc dans la perspective de Jean-Claude Anscombre qui soutient qu'il ne faut pas ériger le figement en critère définitoire du proverbe. Certains métoplasmes observés dans la parole spontanée baoulé donnent des raisons de réexaminer la notion de figement dans les proverbes. Dans ce travail, en nous appuyant sur des faits empiriques observés dans les proverbes baoulé, nous démontrons que la forme des proverbes n'est pas aussi fixe qu'on pourrait le croire car elle peut admettre des variations multiples allant de la plus simple à la plus complexe sans altérer sa valeur de proverbe de façon significative. Ainsi, aux niveaux lexical, morphologique et syntaxique, les proverbes baoulé arborent une souplesse formelle qui rappelle celle des phrases libres.

Resumen

**Título: «La cuestión de la fijación formal en los refranes baoulé».**  
Este artículo tiene como objetivo mostrar que los refranes no son enunciados totalmente fijos. De hecho, ciertas variaciones en el enunciado proverbial parecen contradecir la tesis de su esencia fija. Este trabajo se enmarca en la perspectiva de Jean-Claude Anscombre, quien sostiene que la fijación no es un criterio distintivo del refrán. Ciertos metaplasmos observados en el habla espontánea baoulé aportan razones para revisar la noción de fijación en los refranes. En este trabajo, basándonos en hechos empíricos observados en los refranes baoulé, se demuestra que la forma de los refranes no es tan fija como se podría creer, pues puede aceptar múltiples variaciones que van desde la más simple a la más compleja sin alterar su valor de refrán de forma significativa. Así, tanto en el nivel léxico, como morfológico y sintáctico, los refranes baoulé llevan una flexibilidad formal que recuerda la de las frases libres.

Abstract

**Title: «The topic of the structural fixation in Baoulé proverbs».**  
The aim of this article is to show that proverbs are not totally fixed sentences as usually believed. Some changes seen in proverbial constructions seem to deny their frozenness. This paper is inspired by Jean-Claude Anscombre, who defends that formal frozenness must not be regarded as proverb definition criterion. Several metaplasms detected in the spontaneous oral Baoulé give us reasons to study once again the topic of the fixations in proverbs. Focusing on empirical facts observed in Baoulé proverbs, we show that the fixed shape is not so compulsory in the use of proverbs, since they can fluctuate from simple changes to complicated changes without corrupting its value of proverb. Therefore syntactic, lexical and morphological changes in Baoulé proverbs have a structural flexibility that remind of open sentences.

**Mots-clé**  
Parémiologie.  
Proverbe.  
Syntaxe.  
Baoulé.

**Palabras clave**  
Paremiología.  
Refrán.  
Sintaxis.  
Baoulé.

**Keywords**  
Paremiology.  
Proverb.  
Syntaxe.  
Baoulé.

## INTRODUCTION

Selon Barta (2006 : 66), la définition du proverbe n'existe toujours pas malgré d'innombrables tentatives, parce que les conceptions du proverbe dépendent des différentes cultures. Cela justifie pourquoi il n'y a pas jusque-là de consensus sur sa définition. La plupart des parémiologues considèrent le proverbe comme une phrase figée. Cette conception répandue ne semble pas coïncider avec les proverbes baoulé. Partant de ce constat, nous nous interrogeons de la façon suivante : les proverbes sont-ils syntaxiquement figés ? Ce travail qui est une tentative de réponse à cette interrogation se donne pour objectif de démontrer que la forme des proverbes peut varier. Dans les analyses qui vont suivre, nous justifierons notre position par le biais des changements morphologiques, syntaxiques et lexicaux observables dans les proverbes baoulé.

### 1. ÉTAT DES LIEUX SUR LE CONCEPT DE FIGEMENT

#### 1.1. La notion de figement

Le figement, tout comme la quasi-totalité des notions de la parémiologie (phraséologie, phrasème, proverbe, idiom, idiomatisme, dénomination, etc.) ne fait pas l'objet d'une définition très nette ; faute d'unanimité terminologique entre les chercheurs. Mejri (2000 : 609) souligne ce fait en ces termes : « Le figement [...] n'a pas pour autant bénéficié jusque-là d'une définition relativement reconnue par tout le monde ».

Toutefois, notons que certaines définitions fondamentales se rejoignent. Pour Mejri (2000 : 610), « Le figement est un processus linguistique inhérent aux langues naturelles par lequel des séquences discursives libres se trouvent pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées ». Cependant, qu'appelle-t-on séquence libre ?

A cet effet, Jespersen (1924 : 16) écrit : « Les expressions libres [sont] des expressions créées spontanément et suivant un certain type grammatical » par un locuteur.

Lamiroy (2008 : 5) quant à elle, décrit la séquence figée comme suit : « A force d'être répétée, toute séquence peut finir par fonctionner de manière automatique et monolithique : la routinisation entraînerait la perte du sens des mots individuels qui au départ constituent la séquence, cette séquence étant traitée à la longue comme une seule unité sémantique ».

Pour clarifier cela, Svensson (2004 : 17) relève à son tour que la définition d'une expression figée dépendrait soit d'un figement syntaxique soit d'un figement sémantique. Citant Gross (1996 : 154) dans le même sens, elle fait alors remarquer qu'une séquence est figée du point de vue syntaxique, quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles et est figée sémantiquement, quand le sens est opaque et non compositionnel.

Dans cette tentative de définition, de nombreux critères ont été établis pour identifier une expression figée. Cependant, selon Lamiroy (2008 : 6), il existe trois propriétés essentielles de l'expression figée, c'est-à-dire la non-compositionnalité, la non-substituabilité paradigmatique que Svensson (2002 et 2004) nomme blocage et la non-modifiabilité.

La non-compositionnalité correspond à une opacité du sens qui fait que la somme des sens des différents constituants n'équivaut pas au sens de l'expression. Par exemple, *Avoir du plomb dans l'aile* = être précaire, n'est pas la somme des sens des éléments qui constituent l'énoncé.

La non-substituabilité ou blocage paradigmatique interdit tout remplacement d'un constituant par un autre, même s'ils appartiennent au même paradigme. C'est pourquoi, *plomb* ne peut alterner avec *fer* pour donner *\*avoir du fer dans l'aile* ou *avoir* ne peut se substituer au verbe *posséder* pour donner *\*posséder du plomb dans l'aile*.

La non-modifiabilité correspond à la fixité morphosyntaxique (Inflexibilité chez Svensson 2002 : 779) ; c'est-à-dire l'impossibilité de changer les mots ou la construction de l'expression (genre, nombre, temps, etc.). On ne peut donc avoir *\*avoir du plomb dans les ailes*.

De ces trois critères essentielles, Svensson (2002 : 779) relève qu'il n'y a que le critère de blocage qui est une condition nécessaire aussi bien que suffisante dans la définition d'une expression figée.

Nous nous appuyons donc sur ces caractéristiques pour étudier le figement dans les proverbes baoulé.

## 1.2. Le figement des proverbes à travers les auteurs

La notion de figement a été conçue par certains linguistes comme une caractéristique de l'énoncé proverbial.

Conenna (2000) en effet, définit le proverbe comme un cas particulier de phrase figée se caractérisant par des traits rythmiques, métaphoriques et sémantico-pragmatiques.

Kleiber (2010), quant à lui, soutient que les proverbes métaphoriques sont des expressions figées qui vont de pair avec les expressions idiomatiques.

En outre, dans sa théorie de *proverbialisation*, Schapira (2000 : 85) soutient que toute phrase en devenant proverbe se transforme en stéréotype et cela implique, avant tout, le figement formel.

Que dire de Lim (2007) qui avance que les proverbes sont des phrases totalement figées se distinguant des autres phrases figées par son fonctionnement de phrase complète sans position libre ?

Ce que semblent montrer ces parémiologues, c'est que le proverbe est une phrase figée ; position que ne semble pas partager Anscombe (2005 : 22) qui donne quatre raisons qui justifient le non figement formel des proverbes.

Premièrement, une abondance de proverbes est commune aux langues européennes provenant du latin. Cette quasi invariabilité des proverbes serait selon lui, inexistante avec les locutions figées. Exemples :

Français : Une hirondelle ne fait pas le printemps.

Espagnol : Una golondrina no hace verano.

Italien : Una rondine non fa primavera.

Anglais : One swallow does not make a summer.

Allemand : Eine Schwalbe macht keinen Sommer.

Néerlandais : En svala gör ingen sommar.

Grecque : Ένα κελιδόνι δεν φέρνει την άνοιξη.

Cette kyrielle d'équivalents provient du latin *Una hirundo non efficit ver*.

Deuxièmement, la majorité des proverbes admet des variantes qui peuvent montrer une variation de nombre grammatical ; or, pour Anscombe (2005), cette possibilité de variabilité est interdite dans les expressions figées. Il donne alors les exemples de variations proverbiales suivantes : *Les cordonniers sont les plus mal chaussés. C'est toujours les cordonniers qui sont les plus mal chaussés. Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés. Ce sont toujours les cordonniers les plus mal chaussés. Faut être cordonnier pour être mal chaussé.*

Troisièmement, des relevés diachroniques montrent en vérité que les proverbes donnent lieu à d'éventuelles modifications de la syntaxe ou du lexique pour être en accord avec l'état synchronique de la langue, ce qui n'est pas le cas des expressions figées. Ainsi les expressions figées, [casser sa pipe/ avoir maille à partir/ n'avoir pas un sou vaillant/ jouer à colin-maillard/ payer en monnaie de singe, etc.] n'ont subi de modifications pour se conformer à l'état actuel de la langue. Cependant, les proverbes ci-après ont subi des transformations. Exemples : *Tout vient à point qui sait attendre* (récent) → *Tout vient à point à qui sait attendre* (moderne). *Pour un perdu, deux retrouvés* (XIII<sup>ème</sup> siècle → *Un de perdu, dix de retrouvés* (moderne) ; (*idem* : 25).

Quatrièmement, les critères de figement ne s'appliquent pas aux proverbes. Par exemple, en appliquant le critère de la reprise anaphorique, on obtient : « ... Cette question de gain est un peu

vulgaire, mais elle a son importance. *L'argent, ne fait pas le bonheur*. Mais on est tout de même bien content d'*en*<sub>i</sub> avoir... » (*idem* : 25)

Toutefois, il reconnaît qu'il existe des proverbes figés et qu'il ne faudrait pas pour autant ériger le figement comme trait définitoire du proverbe. Cette façon de considérer les proverbes semble être en adéquation avec les réalités proverbiales baoulé. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans ce travail.

## 2. SOUPLESSE FORMELLE DES PROVERBES BAULÉ

Le caractère figé des proverbes ne suscite pas grandes discussions. Même si cela semble avéré, la situation de ce figement reste sujette à débat. Ce que nous démontrons, ici, est qu'une grande partie des proverbes baoulé admet des manipulations formelles ; soit aux niveaux morphologique, lexical ou syntaxique.

### 2.1. Changements morphologiques

Si tant est que chez Kleiber (2000) les proverbes sont des hyperonymies, ceux-ci observent des mutations morphologiques tout en gardant leur statut de proverbe. Ces changements s'opèrent par des ellipses ou troncations (aposiopèse, syncope).

#### 2.1.1. L'aposiopèse

Dans le *nyanndra*<sup>1</sup>, lorsque deux propositions se juxtaposent, si la première implique nécessairement la deuxième, on peut interrompre son énoncé juste à la fin de la première proposition. Ainsi le proverbe suivant en (1.a) peut être tronqué en (1.b) sans changer de statut.

(1.a) àkó      wɔ́              tɪmà              sūū      sàngè      ò      tī              pàpà  
poulet    dire\_inacc\_il    entendre-nég    Idéo.    mais    il    entendre-acc.    Idéo.

« Le poulet refuse d'entendre "va", mais il entend "vlan" »

(1.b) àkó      wɔ́              tɪmà              sūū  
Poulet    dire\_inacc\_il    entendre-nég    Idéo.

« Le poulet refuse d'entendre "va" »

Quoique la deuxième proposition soit inexistante en (1.b), cet énoncé reste un proverbe et conserve son intelligibilité. L'effacement de la deuxième proposition ne met pas à mal l'intégrité sémantique du proverbe. C'est la conséquence d'une mémorisation du proverbe par les locuteurs, chose qui entraîne par ailleurs un figement cognitif tel que démontré par Yao et Kouakou (2016 : 154). Pour eux, comme le sens est figé dans la mémoire des locuteurs, une seule partie de l'énoncé suffit à déclencher l'image conceptuel et implicite du proverbe. On obéit ici à la règle de l'économie du langage en respectant la maxime de quantité de Grice (1979) qui recommande qu'on n'apporte pas plus d'information qu'il n'est nécessaire.

#### 2.1.2. La syncope

Outre la fin de l'énoncé proverbial qui peut disparaître sans désagréger sa valeur, des éléments de l'énoncé peuvent sauter sans dénaturer le proverbe. Des éléments peuvent disparaître au milieu de l'énoncé. Soit l'énoncé en (2.a) suivant :

<sup>1</sup> Proverbe en baoulé ; il se prononce [nɔ́drá]

- (2.a) nàwlē      blō      bé      ímà      sàŋgè      ò      bó      mǝ  
 vérité      rougir      eux      œil      mais      il      Casser      Nég  
 « La vérité rougit les yeux mais elle ne les casse pas. »

Le morphème *sàŋgè* qui sert de mot de liaison entre la première et la deuxième proposition s'efface sans problème pour donner la phrase asyndétique (2.b).

- (2.b) nàwlē      blō      bé      ímà      ò      bó      mǝ  
 vérité      rougir      eux      œil      il      casser      Nég  
 « La vérité rougit les yeux [mais] elle ne les casse pas. »

Cet effacement du morphème restrictif ou concessif *sàŋgè* n'entame en rien ni l'intelligibilité ni l'intégrité de l'énoncé. En effet, même absent, *sàŋgè* est sous-entendu et est impliqué. Donc sa présence équivaut à son absence. Il existe d'une façon ou d'une autre, du fait que les deux propositions sont en elles-mêmes intrinsèquement opposées ; c'est pourquoi, la présence formelle du restrictif apparaît redondante. Tous les proverbes constitués de deux propositions reliées l'une à l'autre par *sàŋgè* fonctionnent de la même façon lorsqu'elles s'opposent naturellement l'une à l'autre.

### 2.1.3. Effacement des introducteurs proverbiaux

Nous distinguons deux grands types d'introducteurs proverbiaux en baoulé ; d'une part, les introducteurs faisant appel au dépositaire ou considéré comme tel du proverbe et d'autre part, les connecteurs subordonnants. Ces introducteurs ne sont pas extérieurs aux proverbes, ils sont incorporés et intégrés dans la construction de l'énoncé proverbial.

Les premiers, c'est-à-dire les introducteurs appellatifs, ressemblent à ceux que Milică (2013) nomme *connecteurs parémiologiques* et Pérot (2011) *formule de prise en charge*. Nous n'utiliserons pas ces termes car ils laissent entendre que la formule est extérieure au proverbe, or cela n'est pas le cas en baoulé parce que, isolé, le proverbe est dit ou prononcé avec ces introducteurs qui en constituent un pan indispensable à l'originalité du proverbe. Ce sont, en effet, des formules qui renvoient au(x) dépositaire(s) d'un proverbe.

Considérons le *nyandra* suivant :

- (3.a) àūblé      wǎ      Sá      mō      ó      ē      jè      ò      lèmā      sǎcīlè  
 émeraudine      dit      Affaire      qui      il      fait      bon      il      avoir-nég      gachis  
 « L'émeraudine dit : ce qui doit réussir n'échoue point »

Cet énoncé est composé d'une formule d'introduction du proverbe. Cette formule se présente sous la forme (X+wǎ) telle que : *able wǎ* (émeraudine dit). Elle se pose comme l'introduction d'un discours rapporté et témoigne du recul que prend le locuteur du proverbe vis-à-vis de l'énonciation. Le locuteur se donne comme un simple rapporteur d'une vérité dont il n'est pas le dépositaire et n'est nullement enclin à en assumer les implications dans une situation d'énonciation. A l'inverse, un locuteur peut se poser comme l'énonciateur d'un proverbe. En ce moment-là, il peut se passer de la formule introductrice car il s'engage et considère la vérité comme un principe qui vient de lui et dont il en assume la pleine responsabilité.

La forme réduite (3.b) ci-dessous montre que contrairement à (3.a), le locuteur du proverbe assume l'entière responsabilité de son énonciation.

- (3.b) sá      mō      ó      ē      jè      ò      lèmā      sǎcīlè  
 affaire      qui      il      fait      Bon      il      avoir-nég      gachis  
 « Ce qui doit réussir n'échoue point »

Bien qu'introduisant le proverbe, les deuxièmes introducteurs qui sont des connecteurs subordonnants, restent des morphèmes de subordination que sont : *kɛ* (*circonstancielle de temps*), *sɛ* ou *kaɲzɛ* (*hypothétique, restriction*). Dans la production proverbiale, ceux-ci peuvent être omis sans que le sens ne soit entamé. Soit le proverbe suivant en (4).

- (4) kāɲzɛ mākù vjē tōwà nū í n̄và tū-á nù  
 même piment finit boîte dans son Odeur quitte-nég dans  
 « Même si le piment finit dans la boîte son odeur y demeure. »

Il se réalisera aussi avec effacement de *kaɲzɛ* tel qu'en (4.a) :

- (4.a) mākù vjē tōwà nū í n̄và tū-á nù  
 piment finit boîte dans son odeur quitte-nég dans  
 « Même si le piment finit dans la boîte son odeur y demeure. »

Par ailleurs, en plus de pouvoir s'effacer, il peut s'alterner également avec les autres introducteurs mentionnés plus haut. Cela se vérifie en (4.b) et (4.c) :

- (4.b) sè mākù vjē tōwà nū í n̄và tū-á nù  
 si piment finit boîte dans son odeur quitte-nég dans  
 « Si le piment finit dans la boîte son odeur y demeure. »

- (4.c) ké mākù vjē tōwà nū í n̄và tū-á nù  
 quand piment finit boîte dans son odeur quitte-nég dans  
 « Lorsque le piment finit dans la boîte son odeur y demeure. »

Ces omissions et ces substitutions montrent que les proverbes baoulé peuvent être l'objet de manipulations formelles.

En somme, retenons que les changements morphologiques observables dans les proverbes baoulé sont l'apocope, la syncope, et quelquefois la suppression et la substitution de la formule introductrice.

## 2.2. Changements lexicaux

Les proverbes baoulé ne sont pas nets de modifications lexicales. Ces changements se font soit pour être en phase avec les réalités langagières du moment, -changement d'ordre synchronique selon Anscombe (2005)-, soit par substitution d'un lexème qui a une plus grande distribution dans un dialecte à un autre qui dans ce dialecte est moins utilisé pour des questions d'habitudes langagières locales. En (5), [*oteku*] et [*akpanzaka*] signifiant « margouillat » se remplace réciproquement.

- (5) àsábēsì ò būmá òtèkū/ākpanzàkà ví  
 retour il casse-nég margouillat hanche  
 « Le retour ne brise pas la hanche du margouillat. »

Ces changements n'affectent pas que les niveaux morphologiques et lexicaux ; mais aussi, le niveau syntaxique. Observons-le dans le point qui suit.

### 2.3. Changements syntaxiques

Les proverbes baoulé se présentent sous les formes assertive, négative et interrogative. Mais la forme n'étant pas figé, un proverbe peut changer autant de fois sa forme à condition que la vérité proverbiale ne soit pas atteinte. Soit le proverbe (6.a) :

- (6.a) bè kù jīmá bē Sjá ñvwì  
eux ventre rempli-nég eux gardent-nég restes  
« Quand le ventre n'est pas plein, on ne ménage pas la nourriture. »

Il peut être énoncé sous la forme interrogative sans que sa valeur sémantique ne s'altère. Il se présentera de cette façon en (6.b) :

- (6.b) bè kú jīmá bē Sjè ñvwì  
eux ventre rempli-nég eux gardent restes  
« Ménage-t-on la nourriture quand on n'est pas rassasié ? »

La vérité du proverbe n'est point entamée bien que sa structure subisse une métamorphose. En effet, si dans la forme on observe un changement, celui-ci n'est qu'apparent. L'interrogation ici est une assertion déguisée ; car en énonçant le proverbe sous sa forme interrogative, le locuteur n'est pas en train de chercher à savoir la véracité du proverbe ; c'est ce que Milner (1973 ; 30) appelle « *Demande de confirmation de soi* ». Lorsqu'il se pose comme énonciateur, le locuteur du proverbe est convaincu de la vérité contenue dans le proverbe et l'assume. S'il y avait une réponse à attendre des co-énonciateurs, ce serait nécessairement et tout simplement l'affirmative. Il n'y a implicitement pas d'interrogation car le locuteur du proverbe à l'interrogatif ne s'en remet pas au jugement ou à la subjectivité de ses co-énonciateurs. Dans le même sens, un locuteur natif de la langue peut choisir d'énoncer le proverbe (6.b) sous la forme assertive ; cela se fera ou par la parataxe (7.a) ou en y insérant un mot de liaison (7.b).

- (7.a) bè kú jì bē sjè ñvwì  
eux ventre rempli eux garde restes  
« Le ventre plein, on ménage la nourriture. »

- (7.b) bè kú jì jé bē sjè ñvwì ò  
eux ventre rempli Rel. eux garde restes Foc.  
« C'est quand le ventre est plein qu'on ménage la nourriture. »

Aucun indice dans la langue n'interdit ses changements licencieux<sup>2</sup> qui dépendent uniquement de la performance linguistique du locuteur et de la valeur subjective ou emphatique dont il charge son énoncé. Ces changements syntaxiques sont si fréquents et attestés à telle enseigne que parfois et très souvent, il est difficile de trouver la forme originelle d'un énoncé proverbial. De ces réalisations (8.a, 8.b, 8.c, 8.d) suivantes, peut-on *a priori* déterminer la réalisation originelle ?

- (8.a) jàkpàfwē jémá srèfwē jákó  
courageux fait-nég peureux bon courage  
« Le courageux ne dit pas bon courage au peureux. »

- (8.b) srèfwē jé ò jē jàkpàfwē jákó ɔ̃  
peureux Réel. il fait courageux bon courage Foc.  
« C'est le peureux qui dit bon courage au courageux. »

<sup>2</sup> Car ils dépendent du bon vouloir du locuteur qui choisit la modalité selon ses sentiments.

- (8.c)    ná        srèfwē        jé        ò        jē        jàkpàfwē        jàkó        5̄  
 Nég.    peureux    Rél.    il        fait        courageux        bon courage    Foc. ?  
 « N'est-ce-pas le peureux qui dit bon courage au courageux ? »
- (8.d)    jàkpàfwē        jè        srèfwē        jàkó  
 courageux        fait        peureux        bon courage ?  
 « Le courageux dit-il bon courage au peureux ? »

Ces énoncés sont attestés comme des variantes proverbiales dans la langue. Privilégier une forme relève purement et simplement de l'arbitraire. De même, on ne pourra pas adopter l'une de ces formes comme étant la principale. Tous ces exemples montrent que la forme des proverbes n'est pas aussi rigide qu'on serait porté à le croire. En nous inscrivant dans notre logique, nous ne repoussons pas l'idée de figement qui est crucial ; mais si nous estimons que la forme du proverbe est modifiable sans incidence sur son statut, où pensons-nous que le figement est susceptible de résider ?

### 3. DEFIGEMENT DES PROVERBES

Il existe plusieurs types de défigement du proverbe. Ceux-ci concourent à *déproverbialiser* (redevenir une simple proposition comme s'il [le proverbe] avait été créé librement) le proverbe. Toutefois, le proverbe défigé reste-il figé ? Pour répondre à cette préoccupation, nous nous appuyerons sur le détournement d'une part et les variantes et synonymes proverbiaux d'autre part.

#### 3.1. Le détournement

Le détournement proverbial est défini par Maingueneau (1984 :114) comme « un procédé discursif consistant à produire un énoncé qui possède les marques linguistiques de l'énonciation proverbiale mais qui n'appartient pas au stock des proverbes reconnus ». Ce procédé n'a pas de moule prédéfini ; c'est-à-dire que pour un proverbe donné, il peut y avoir autant de structures détournées possibles. Cela est perceptible dans l'exemple ci-après :

(9) Aide-toi le ciel t'aidera

Ce proverbe peut être détourné de différentes manières telles que suit en (9.a), (9.b) et (9.c)

(9.a) Aide-toi l'Europe t'aidera

(9.b) Aide-toi ton corps t'aidera

(9.c) Aide-toi car le ciel ne t'aidera pas

Pour le même proverbe (9), nous observons trois différents détournements et l'on peut en avoir d'autres. Cela montre que, une fois détourné, le proverbe peut encore se défiger en subissant d'autres détournements. On postule donc que si le proverbe défigé peut être l'objet d'autres défigements, c'est parce que son patron (le proverbe de départ) n'est lui-même pas figé ; ce qui confirme le non figement formel des proverbes qui s'observe aussi dans les variantes et synonymes proverbiaux.

#### 3.2. Les variantes et synonymes proverbiaux

La grande majorité des proverbes d'une langue admet des variantes ou des synonymes. Cela veut dire qu'un même signifié est susceptible d'arborer moult signifiants. Ce comportement variable des proverbes est essentiel au champ parémique d'une langue si bien que Privat (1998) pense que l'absence de variante pour un proverbe dans une langue montre que celui-ci est un emprunt. Si cela est vrai, on comprend que dans la confection du discours proverbial, la forme est



d'une importance labile si tant est qu'on peut varier autant de fois la forme en gardant plus ou moins un certain moule qui permet de préserver le message proverbial. Ainsi, observons les proverbes suivants :

(10.a) bl̩      kp̩      ñd̩ñd̩      ò      l̩      mā      tà  
 potasse    s'écouler    rapidement    elle    avoir    Nég.    puissance  
 « Lorsque la potasse s'écoule rapidement, elle manque de puissance »

(10.b) à      kpl̩      tū      ò      jé      ɔ̃      tí      w̩  
 tu    presser    arracher    ta    dent    ta    tête    s'enfler  
 « Si tu te presse d'arracher ta dent, ta tête s'enfle »

(10.c) à      kpl̩      jā      bl̩      ò      sjá  
 tu    presser    marier    femme    ta    belle

jē      kl̩m̩      tr̩      ò      jí  
 Être    belle    dépasser    ta    femme  
 « Si tu te presses de te marier, ta belle-sœur sera plus belle que ta femme »

(10.d) bè      Kpl̩      bē      bò      àpr̩      ò      n̩j̩  
 on    Presser    On    nouer    Coussinet    il    défaire  
 « Si tu te presse de nouer un coussinet, il se défait »

Dans ces proverbes construits sur le même paradigme, les deuxièmes propositions sont la conséquence logique des premières. Pour signifier les conséquences désagréables de l'empressement, le locuteur baoulé a donc le choix entre ces différents énoncés proverbiaux.

De ces énoncés, il ressort que pour un même signifié, il peut y avoir autant de variantes ou de synonymes. Cela montre qu'on peut construire suivant un même moule proverbial, plusieurs signifiants pour un même signifié ; si donc il y a figement, ce ne serait pas la forme de surface mais plutôt le moule proverbial (forme basique chez Audy, 2010).

## CONCLUSION

L'analyse formelle des proverbes baoulé révèle que ceux-ci sont à mesure de varier assez librement. Cette souplesse qui serait la conséquence de processus morphosyntaxiques, se manifeste par des substitutions ou suppressions lexico-grammaticales, par des inversions ou troncations propositionnelles. Tous ces mécanismes contestent les diverses opinions qui laissent entendre que le figement formel est un trait caractéristique des énoncés proverbiaux.

De plus, une remarque est telle que ces proverbes considérés figés sont assez souvent l'objet de défigement. Une fois défigés, ils ne se figent point mais pourront encore se défiger. Si cela est possible, ce serait le fait du patron proverbial qui ne serait lui-même pas figé.

Aussi, au sein d'une langue donnée, les proverbes concèdent différentes variantes ou synonymes, ce qui suppose qu'autour d'un même référent, seront susceptibles de graviter, maints signifiants construits autour d'un paradigme. Sur un même moule donc, l'on pourra produire autant d'énoncés ayant une même dénomination. Dès lors, nous pensons que le figement formel n'est pas un trait caractéristique du proverbe. Toutefois, il faut reconnaître l'existence d'un figement conceptuel ou cognitif qui donne l'impression que le proverbe est formellement figé.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANSCOMBRE, J. C. (2005) : « Les proverbes : un figement du deuxième type ? », *LINX*, 53 : 17-33. <http://linx.revue.org>

- AUDY M.-L. (2010) : L'attrition de la marque d'usage P ROVERBIAL de la 7<sup>e</sup> (1878) à la 8<sup>e</sup> (1932-35) édition du *Dictionnaire* de l'Académie française. Mémoire de M. A. (Maître ès arts), Université de Montréal, Département de linguistique et de traduction, Faculté des arts et des sciences.
- BARTA P. (2006) : Au pays des proverbes, les détournements sont rois. Contribution à l'étude des proverbes détournés du français(II), *Paremia*, 15 : 57-71.
- CARTERON, M. (2002) : *Les proverbes baoulé*. Bocanda : Mission catholique.
- CONENNA, M. (2000) : « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », *Langages*, 139 : 27-38.
- FOURNET-PERROT S. (2011) : La prise en charge des proverbes en discours, *Paremia*, 20 : 149-159.
- GRICE P. (1979) : Logique et conversation, *Communication*, n°30: 57-72.
- GROSS G. (1996) : Les expressions figées en français ; noms composés et autres locutions. Paris : Ophys.
- JESPERSEN, O. (1924) : « *La philosophie de la grammaire* ». Paris : Gallimard, Tel.
- KLEIBER, G. (2010) : « Proverbes : transparence et opacité », *Meta*, 55, 1 : 136-146.
- KLEIBER, G. (2000) : « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139 : 39-58.
- LIM J. S. (2007) : Description structurale des proverbes coréens autour des « noms de cuisine », <http://infolingu.univ-mlv.fr/Colloques/Bonifacio/proceedings/lim.pdf> [12/2013]
- MAINGUENEAU D. ; GRESILLON A. (1984) : Polyphonie, proverbes et détournements, ou un proverbe peut en cacher un autre, *Langages*, 19<sup>ème</sup> année, n°73 : 112-125.
- MEJRI, S. (2000) : « Figement et dénomination », *Meta*, 45, 4 : 609-621.
- MILICĂ Ioan (2013) : Proverbes et anti-proverbes, *Philologica Jassyensia*, n°17 : 63-68.
- MILNER, Judith (1973): « Eléments pour une théorie de l'interrogation », *Communication*, n°20 : 19-39.
- PRIVAT, M. (1998) : « Le nœud gordien des parémiologues : qu'est-ce qu'un proverbe ? », *Théleme, revistacomplutense de estudios franceses*, 13 : 253-264.
- SCHAPIRA, C. (2000) : « Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », *Langages*, 139 : 81-97.
- SVENSSON, M. H. (2002) : « Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes », *XV Skandinaviske romanist kongress, Romansk forum*, Oslo : 777-783.
- SVENSSON, M., H. (2004) : « Critère de figement : l'identification des expressions figées en français contemporain », thèse de doctorat unique, Umea Universitet.
- YAO, Y. J.-M. ; KOUAKOU, K. J. (2016) : « Approche cognitive du figement des proverbes baoulé », *Paremia*, 25 : 149-160.

